



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
14 janvier 2015
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 24^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 28 octobre 2014, à 10 heures

Président : M. Cardi (Président) (Italie)

Sommaire

Point 25 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition.


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-63463X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 25 de l'ordre du jour : Développement de l'agriculture, sécurité alimentaire et nutrition

(A/69/91-E/2014/84, A/69/279 et A/69/392; A/C.2/69/2)

1. **M. Seth** (Directeur de la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/69/279), dit que la première section de ce rapport porte sur les progrès réalisés dans l'élimination de la faim et de la malnutrition et dans la fourniture d'un accès à la nourriture. Il ressort des statistiques fournies dans ce rapport que si les efforts appropriés sont intensifiés sans plus attendre, l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD), qui vise à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici à 2015, est réalisable.

2. Malgré les progrès enregistrés dans l'ensemble, de profondes disparités persistent entre les régions en développement : l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont déjà atteint la cible fixée en matière de nutrition dans le cadre du premier OMD, tout comme l'Amérique latine et les Caraïbes, tandis que le Caucase et l'Asie centrale sont en passe de l'atteindre d'ici 2015. En revanche, les progrès enregistrés ont été insuffisants en Afrique sub-saharienne, comme en Asie du Sud et de l'Ouest. Plus d'un quart des personnes sous-alimentées dans le monde vivent en Afrique sub-saharienne, où le nombre des personnes qui souffrent de la faim a augmenté de 38 millions depuis les années 1990-1992.

3. Ce rapport rappelle qu'en mettant exclusivement l'accent sur les kilocalories et l'insuffisance pondérale, cette cible n'avait pas pris en compte les différents aspects de la dénutrition, notamment le retard de croissance, l'émaciation et les carences en oligo-éléments. Les initiatives mondiales d'intensification de la coopération au service de l'élimination de la faim et de la malnutrition et de la fourniture d'un accès à la nourriture, comme celle du Défi faim zéro lancé par le Secrétaire général, jouent un rôle important à cet égard.

4. Un moyen d'accroître la productivité agricole de manière durable afin d'éviter des crises alimentaires à l'avenir consiste à aider les petits exploitants. Le rapport met l'accent sur l'Année internationale de

l'agriculture familiale lancée en novembre 2013, qui a notamment été marquée par des dialogues régionaux qui ont permis de prendre en compte les recommandations générales des petits exploitants. Par ailleurs, un nouveau programme proposé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables. Ce rapport contient également une mise à jour des progrès enregistrés concernant le rôle des marchés alimentaires internationaux dans la sécurité alimentaire.

5. **M. Mollinedo Claros** (État plurinational de Bolivie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, se déclare préoccupé par la vulnérabilité des pays en développement aux effets préjudiciables des changements climatiques et des menaces d'insécurité alimentaire. Malgré les progrès accomplis, 805 millions de personnes au total souffrent de sous-alimentation chronique. Dans les pays en développement, le taux de prévalence de la sous-alimentation se situe encore à 13,5 %.

6. Le besoin urgent d'une approche du développement agricole, de l'insécurité alimentaire et de la nutrition qui privilégierait la dimension humaine a été à nouveau mis en lumière par les problèmes actuels. L'accroissement de la production agricole afin de répondre durablement aux besoins nutritionnels d'une population mondiale qui ne cesse d'augmenter est indispensable pour parvenir à éliminer la pauvreté.

7. La faim constitue une violation de la dignité humaine. Quiconque a le droit d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive afin de développer et de conserver pleinement ses capacités physiques et mentales. Pour parvenir à la sécurité alimentaire, il faudra renforcer le secteur de l'agriculture dans les pays en développement, notamment en autonomisant les populations autochtones, les collectivités rurales, l'agriculture et la pêche artisanales, en fournissant une assistance technique et financière, en permettant l'accès aux technologies et leur transfert, et en renforçant les capacités. Les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales jouent un rôle positif dans la conservation des semences et leur utilisation durable. La promotion de pratiques bénéfiques en matière de production, de culture et d'environnement devrait permettre de garantir et d'améliorer la nutrition des populations. Le Groupe des 77 et de la Chine lance un appel en faveur d'un financement soutenu et d'un

relèvement des investissements ciblés afin d'accroître la production alimentaire mondiale et d'une augmentation des ressources financières de toutes provenances afin de parvenir à un développement durable de l'agriculture et à atteindre la sécurité alimentaire.

8. Le Groupe des 77 et la Chine a également insisté sur la nécessité de renforcer le secteur agricole dans le cadre des efforts visant à accélérer la réalisation des OMD d'ici à 2015, en particulier la cible relative à la nutrition. La poursuite des délibérations sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition est importante dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015. L'octroi de subventions et autres distorsions du marché sous l'impulsion des pays développés a porté un grave préjudice au secteur agricole des pays en développement, en limitant la capacité de ce secteur à contribuer de manière significative à l'élimination de la pauvreté, à une croissance économique soutenue et sans exclusive, ainsi qu'à un développement équitable et durable, à la sécurité alimentaire et au développement rural. Toutes les formes de subventions agricoles et autres mesures de distorsion du marché incompatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) auxquelles ont recours les pays développés devraient être immédiatement supprimées. Les pays développés devraient faire preuve de souplesse et de volonté politique pour répondre aux principales préoccupations exprimées par les pays en développement dans le cadre du Cycle de négociations commerciales de Doha. L'élimination de ces subventions représente un élément fondamental de l'effort global visant à promouvoir l'agriculture et le développement rural et à éliminer la pauvreté et la faim. En dernier lieu, un financement public et un transfert de technologies de la part des pays développés s'imposent à la fois pour l'adoption d'une agriculture durable et pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire, des communications et autres conditions favorables.

9. **M. Talbot** (Guyana), parlant au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que les activités dans les domaines du développement de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont indispensables pour créer des emplois et des entreprises, notamment pour les femmes et les jeunes, assurer des moyens de subsistance et réduire l'incidence des maladies non transmissibles. Ces activités revêtent donc une

importance stratégique pour le maintien de la stabilité, de la sécurité et du développement durable dans la région des Caraïbes. Malgré des efforts inlassables, la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles et leur fréquence, le besoin d'adaptation aux changements climatiques et la difficulté de tirer parti d'économies d'échelle en raison d'une population peu nombreuse posent des problèmes permanents pour les pays de la région. Dans le cadre de sa politique agricole commune, la CARICOM s'est donc attaquée aux obstacles les plus évidents à l'accroissement de la production et de la productivité de la région en modernisant et en réorientant le rôle et la fonction de l'agriculture dans la société.

10. Pour la treizième fois, une semaine annuelle de manifestations autour de l'agriculture dans la région s'est récemment déroulée au Suriname. Elle portait sur la pertinence et l'urgence de l'agriculture familiale dans le cadre des efforts réalisés pour s'attaquer aux obstacles spécifiques auxquels se heurte l'agriculture dans la région. La CARICOM applique une politique de sécurité de l'alimentation et de la nutrition qui reconnaît le caractère multidimensionnel et multisectoriel de la question et la nécessité de prendre des mesures simultanées, globales et concertées sur un large front englobant notamment la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires, la santé et la nutrition, le commerce, l'infrastructure, la protection sociale, l'éducation et l'information et la communication.

11. En raison des difficultés rencontrées par la CARICOM dans le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, la région aurait besoin d'un plus large soutien en faveur des initiatives régionales visant à venir en aide aux producteurs de produits de base, par exemple aux petites exploitations agricoles et à la pêche artisanale dans les petits États insulaires en développement. La région attend beaucoup d'une collaboration accrue avec la FAO pour faire en sorte que la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires, la sécurité alimentaire et les systèmes de santé publique soient capables de fournir en permanence aux consommateurs des aliments sains, nourrissants et d'un prix abordable. À cet égard, les États membres de la CARICOM envisagent une mise en œuvre rapide de toutes les mesures pertinentes figurant dans les Orientations de Samoa et notent en particulier l'appel en faveur d'une réunion sur la sécurité de l'alimentation et de la

nutrition dans les petits États insulaires en développement afin de mettre au point un programme d'action destiné à faire face aux problèmes d'alimentation et de nutrition.

12. Les États membres de la CARICOM se félicitent de l'attention accordée au développement de l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans diverses enceintes. Le rapport du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a spécifiquement inclus plusieurs objectifs et cibles pertinents, notamment l'objectif 2 relatif à la faim et l'objectif 15 sur la protection, la régénération et la gestion durable des écosystèmes terrestres.

13. **M. Phansourivong** (République démocratique populaire Lao), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que bien que le secteur agricole ait été un facteur de forte croissance économique et de développement dans les pays de l'ASEAN et qu'il représente l'une des sources essentielles de la sécurité alimentaire mondiale, la région continue de se heurter à des problèmes de malnutrition et de faim en raison de la pénurie de ressources naturelles, des chocs produits par l'instabilité des prix des denrées alimentaires et des effets des changements climatiques.

14. Pour améliorer la productivité agricole, l'insécurité de l'alimentation et de la nutrition doit être combattue de façon durable en augmentant les investissements et en améliorant la technologie dans le secteur agricole. Des investissements dans les infrastructures telles que les routes, l'irrigation, les systèmes de communication et les services liés à l'agriculture, notamment à l'intention des petits exploitants agricoles, sont indispensables pour améliorer la productivité agricole. Il importe également d'accroître la production et la productivité agricoles afin de répondre aux besoins d'une population mondiale croissante, en particulier dans les pays en développement.

15. Les déficits de production, l'instabilité des prix et les distorsions du marché continuent de faire peser des menaces sur la sécurité alimentaire mondiale. L'ouverture et le renforcement d'un accès au marché mondial pour les produits agricoles et autres en provenance des pays en développement pourrait contribuer à stabiliser les prix des denrées alimentaires. À cet égard, il importe de mener à son terme le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha

pour le développement, qui devrait garantir un marché agricole équitable et un mécanisme capable d'en corriger les déséquilibres, notamment les mesures de soutien interne et les subventions à l'exportation. L'élimination de ces dernières est indispensable pour mener l'effort mondial de promotion du développement de l'agriculture et d'élimination de la pauvreté.

16. L'ASEAN a créé le Cadre de sécurité alimentaire intégré, appuyé par le plan d'action stratégique concernant la sécurité alimentaire dans la région et la Réserve de riz d'urgence de l'ASEAN+3 afin d'aider les États membres de l'ASEAN en cas de besoin. Les Ministres de l'agriculture et des forêts des États membres de l'ASEAN ont récemment approuvé le Cadre de sécurité alimentaire sous sa forme révisée et le nouveau plan d'action stratégique concernant la sécurité alimentaire pour la période 2015-2020, qui comprend une nouvelle composante liée à la nutrition. L'ASEAN se félicite de l'adoption récente d'une résolution de l'Assemblée générale sur l'Année internationale des sols et la Journée mondiale des sols.

17. **M. Tupouniua** (Tonga), parlant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique, dit qu'on ne saurait surestimer l'importance de la question du développement de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La malnutrition, l'omniprésence des maladies non transmissibles résultant d'un accès limité à des aliments nourrissants et la surconsommation d'aliments non nutritifs sont des sujets qui méritent de retenir l'attention, tout comme le droit de chacun à une alimentation et une nutrition adéquates. Le gaspillage de nourriture par la chaîne alimentaire doit être sévèrement réduit.

18. Du fait de la modicité du territoire dont disposent de nombreux pays du Pacifique et de leur extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux chocs extérieurs, l'agriculture est quasiment inexistante dans certaines de ces îles, qui sont lourdement tributaires de l'importation de denrées alimentaires. La nourriture importée n'est pas toujours très nutritive, ce qui se traduit par des maladies non transmissibles et grève lourdement les ressources nationales affectées aux soins de santé. Le milieu marin joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la nutrition des petits États insulaires en développement du Pacifique, et les recettes qu'ils en retirent représentent une grande partie de leur budget national.

19. Il ne peut exister de sécurité alimentaire pour aucun des petits États insulaires en développement sans pêches viables, dont l'importance pour leur sécurité alimentaire, leur nutrition et leur survie est égale à celle de l'agriculture durable. Les océans représentent également une source essentielle d'emplois, de nourriture, de moyens d'existence et de culture. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), les États Membres de l'ONU ont souligné le rôle crucial que jouent la santé des écosystèmes marins, la viabilité des pêches et celle de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire et la nutrition, et pour les personnes qui en vivent. Cette orientation sous-tend l'action menée par les petits États insulaires en développement du Pacifique en faveur de l'adoption d'un objectif spécifique pour les mers et les océans.

20. Les petits États insulaires en développement du Pacifique relèvent avec un intérêt particulier les passages du rapport du Secrétaire général (A/69/279) qui soulignent les graves problèmes que les changements climatiques entraîneraient pour la sécurité alimentaire. En vérité, les changements climatiques représentent la plus lourde menace pour les moyens d'existence durables, le bien-être, la viabilité, la sécurité et la souveraineté des petits États insulaires en développement. En l'absence de progrès dans la lutte contre les effets et les problèmes des changements climatiques, il ne pourra pas y avoir de développement durable.

21. L'appropriation et la direction par le gouvernement de chaque pays, avec le soutien de partenariats public-privé, sont indispensables pour la viabilité de tout effort visant à améliorer la production alimentaire et l'accès à la nourriture, à renforcer les systèmes de protection sociale et à mettre en œuvre des programmes d'adaptation axés sur la collectivité et qui renforcent la résilience face aux risques climatiques et améliorent les mesures de planification préalable et d'intervention en cas de catastrophe.

22. Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont favorables à une agriculture adaptée au climat dans la perspective de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du renforcement de la résilience. L'enseignement de la science agricole devrait bénéficier d'un soutien approprié, notamment dans les pays en développement. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques qui portent sur la sécurité alimentaire et la nutrition devraient être intégrées à

toutes les politiques et activités d'aquaculture et de pêche et devraient être rattachées aux travaux de recherche climatique et météorologique. Les partenaires de développement devraient continuer à collaborer avec les petits États insulaires en développement, en se laissant guider par les conditions fixées par ces derniers, pour le passage des objectifs du Millénaire pour le développement au cadre de développement pour l'après-2015.

23. **M. Mahmoud** (Égypte), parlant au nom du Groupe des États arabes, dit qu'une personne sur huit souffre de la faim et que 33 pays ont un besoin urgent d'assistance en raison du prix exorbitant des denrées alimentaires. Les prix élevés et les pertes après récolte imputables à des facteurs liés aux changements climatiques, questions qui préoccupent au plus haut point le Groupe des États arabes, font partie des défis que pose l'insécurité alimentaire.

24. Réaffirmant le droit de tout individu à une alimentation suffisante et nutritionnellement équilibrée, l'orateur insiste sur la nécessité de renforcer la sécurité alimentaire pour la génération actuelle et les générations à venir, notamment dans les pays en développement. La sécurité alimentaire doit être intégrée aux objectifs de développement durable et au programme de développement pour l'après-2015. Le Groupe des États arabes se félicite des efforts coordonnés réalisés à travers le monde pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et assurer le transfert des technologies agricoles, et il invite instamment les États à faciliter l'accès aux marchés pour les exploitants agricoles des pays en développement.

25. Tous les pays arabes ont des terres arides en raison de la sécheresse et de la désertification. Ces pays consomment plus de 40 % des céréales produites dans le monde et connaissent de graves pénuries d'eau. Ils sont donc très motivés pour s'attaquer au problème.

26. Les problèmes liés aux subventions auxquels se trouvent confrontés les petits exploitants dans les pays en développement devraient être examinés. La communauté internationale doit accroître les investissements dans l'agriculture afin d'aider les pays en développement, en particulier ceux qui sont importateurs de denrées alimentaires.

27. **M. Beviglia Zampetti** (Observateur de l'Union européenne), parlant également au nom des pays candidats, l'Albanie, le Monténégro, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie; de la Bosnie-

Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association, ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, dit que l'Union européenne reste attachée à l'effort global de lutte contre la faim et la malnutrition et déterminée à le concrétiser, notamment en appuyant l'initiative « Défi faim zéro ».

28. Les politiques suivies par l'Union européenne privilégient fortement l'effet multiplicateur du secteur agricole et les contributions que tous les acteurs pourraient apporter, comme en témoignent la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition et l'appui permanent qu'elle apporte à l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) et à l'Alliance SHARE (Renforcer la résilience dans la Corne de l'Afrique).

29. Les marchés locaux, régionaux et internationaux pour les produits agricoles, dont les cultures vivrières, représentent une source de revenus essentielle pour les populations rurales. La création de chaînes de valeur agroalimentaires pourrait aider des millions de personnes à bénéficier de la croissance économique. Dans la Déclaration de Malabo récemment adoptée par l'Union africaine, les États membres ont réaffirmé leur soutien pour le développement agricole et décidé de tripler les échanges interafricains de denrées agricoles et de services d'ici à 2025. Un accroissement des investissements publics et privés dans l'agriculture et les systèmes alimentaires s'impose, tout comme une amélioration de l'accès à des services financiers durables pour financer l'agriculture, notamment sous forme de programmes d'assurance agricole.

30. L'excessive volatilité des prix pourrait avoir des conséquences dévastatrices, en particulier pour les personnes pauvres et vulnérables. L'Union européenne continue donc à soutenir la transparence et la stabilité du marché, notamment par le biais du Système d'information sur les marchés agricoles et de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles. Elle encourage également une agriculture et des systèmes alimentaires durables en aidant les pays en développement à accroître et à diversifier leur production et leur productivité agricoles, notamment au moyen de pratiques durables de gestion des ressources naturelles et d'investissements dans la recherche. Lorsque le développement agricole et la gestion foncière sont environnementalement, socialement et économiquement viables et résilients au climat, ils ont une grande capacité d'atténuation.

L'accroissement du rendement de l'eau dans l'agriculture et la protection des ressources en eau sont des priorités, tout comme la lutte contre les pertes et le gaspillage de nourriture.

31. L'Union européenne continue également à investir dans une nutrition suffisante et équilibrée, en particulier pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. L'émaciation et le retard de croissance doivent être combattus pendant les crises humanitaires, mais aussi dans le cadre de programmes à long terme en inscrivant des objectifs de nutrition dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'agriculture, la santé, l'eau, l'assainissement et l'éducation. L'Union européenne demeure résolue à aider les pays à réduire d'au moins 7 millions d'ici à 2025 le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans qui souffrent de retards de croissance.

32. L'égalité d'accès à la terre et le pouvoir foncier sont indispensables, et notamment l'égalité des droits des femmes en matière d'héritage. Tous les pays devraient appliquer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont également encouragés à mettre en pratique les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

33. **M. Gonçalves** (Brésil) dit que si le nombre de personnes souffrant de faim chronique a diminué et si la cible correspondante des OMD pourrait quasiment être atteinte en 2015, près de 840 millions de personnes à travers le monde souffrent encore de sous-alimentation, dont 99 millions sont des enfants de moins de 5 ans, et 33 pays sont toujours tributaires d'une aide alimentaire. Simultanément, les nouveaux modes de vie et l'accès à des aliments bon marché et non nutritifs ont eu pour effet de faire exploser l'incidence de l'obésité et des maladies qui s'y rattachent aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

34. Les nouveaux et ambitieux objectifs visant à éliminer la faim et à promouvoir une agriculture durable d'ici 2030 soulèvent des problèmes significatifs, dont le premier est de produire suffisamment d'aliments pour nourrir le monde entier. Étant donné que, selon les projections, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards en 2050, d'énormes progrès de productivité seront nécessaires. La réalisation des objectifs suppose que le Cycle de

Doha aboutira à un résultat qui garantira aux produits des pays en développement un meilleur accès aux marchés agricoles du monde entier.

35. Des investissements conséquents dans la recherche, les infrastructures rurales et la vulgarisation agricole sont nécessaires pour accroître la productivité. De nouvelles variétés de plantes doivent être mises au point afin de résister aux effets des changements climatiques, et la question des organismes génétiquement modifiés devra être traitée comme il convient. L'Entreprise brésilienne de recherche agronomique, qui est un organisme public, a réussi à mettre au point des variétés végétales et animales capables de s'adapter aux différents climats existant dans le pays, ce qui permet au Brésil d'améliorer sensiblement sa production agricole moyennant un accroissement minime des superficies en culture. Ces travaux pourraient être repris dans d'autres pays. L'Entreprise de recherche a une longue tradition de coopération Sud-Sud, en Afrique en particulier, en vue de promouvoir des rendements améliorés et d'accroître la sécurité alimentaire.

36. Les petits exploitants agricoles ont un rôle déterminant à jouer. Au Brésil, les repas servis dans les écoles d'État sont fournis par des producteurs locaux, ce qui génère une demande de produits locaux et une activité économique dans des régions éloignées et favorise une amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire pour les écoliers. D'autres programmes axés sur l'agriculture familiale nécessitent un accès à des transferts de revenus, un soutien technique et un appui à la vulgarisation rurale, la possibilité d'assurer les récoltes, un accès au crédit et des instruments de garantie des prix. Un programme national de réforme agraire permet à des fermiers sans terre de s'installer sur des terres publiques et non productives.

37. Comme conséquence directe de l'accroissement des dépenses consacrées à la sécurité alimentaire et aux programmes sociaux, le pourcentage de Brésiliens vivant dans l'extrême pauvreté est tombé de 14 à 3,5 % entre 2001 et 2002, ce qui a fait disparaître le Brésil de la carte de la faim dans le monde dressée par la FAO. Étant donné qu'il existe quelque 500 millions d'exploitations agricoles familiales dans le monde, l'investissement dans les petites exploitations pourrait donner des résultats remarquables.

38. **M^{me} Lilianne** (Israël) constate que si l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la réduction de plus de la moitié du nombre de personnes vivant dans la pauvreté a été atteint, le nombre de celles qui sont sous-alimentées n'a reculé que de 7,3 % au cours de la même période. À l'échelle mondiale, 842 millions d'êtres humains continuent de souffrir de faim chronique. Une nouvelle approche de l'élimination de la faim s'impose. La cible initiale dans le cadre des OMD n'allait pas suffisamment loin dans la lutte contre les problèmes de base. La faiblesse de la productivité et l'incapacité de faire face aux mauvaises récoltes et aux changements climatiques persistent.

39. Il importe tout particulièrement de relever les taux de productivité, d'améliorer l'adaptabilité et la résilience des petits exploitants agricoles, qui assurent au moins 56 % de la totalité de la production agricole mondiale et 80 % de l'ensemble de la production agricole en Afrique. Les petits exploitants agricoles seront la principale source de l'accroissement de 60 % de la production alimentaire qui sera nécessaire pour nourrir la population mondiale en 2050.

40. La plupart des petits exploitants agricoles, en particulier dans les pays en développement, ont pourtant des difficultés à accroître leur production au-delà du niveau de subsistance, principalement par manque de crédits, d'appui technique et de régime foncier. Cela étant, ils utilisent des techniques agricoles traditionnelles à forte intensité de main-d'œuvre et à faible productivité, et doivent également payer pour avoir le droit de cultiver leurs terres. La plupart de ces petits exploitants agricoles ne disposent ni des connaissances ni des techniques qui leur permettraient d'optimiser leurs rendements et leurs revenus.

41. La plupart des petites exploitations agricoles sont par ailleurs dirigées par des femmes, qui se heurtent à des difficultés particulières lorsqu'il s'agit de dépasser le niveau de l'agriculture de subsistance. Alors que les femmes constituent l'essentiel de la main-d'œuvre agricole, leur contribution reste essentiellement invisible. La vente des récoltes est très majoritairement assurée par les hommes, ce qui bloque l'accès des femmes aux revenus, au crédit, à l'occupation des terres et aux postes de direction. Il est donc nécessaire de faire plus que d'accroître simplement la productivité des petites exploitations. Les Directives volontaires qui ont été adoptées en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale donnent de précieuses

orientations quant à la manière d'améliorer la participation des femmes à tous les aspects de la production agricole, et pas seulement aux activités de semences et de récolte.

42. Afin d'éviter les crises alimentaires à l'avenir, la productivité agricole doit être améliorée de manière durable et résiliente. L'accroissement de la production alimentaire par des méthodes non durables a déjà abouti à la dégradation des sols et des sources et à la détérioration des écosystèmes connexes qui sont indispensables pour maintenir des conditions climatiques saines. Les petits exploitants agricoles doivent être habilités à participer à la gestion durable des ressources naturelles, eu égard notamment aux risques de fluctuations démographiques et d'instabilité économique dans le monde. Cela améliorerait la condition des femmes et d'autres groupes défavorisés et accélérerait les progrès en vue d'éliminer la faim et d'améliorer la sécurité alimentaire.

43. Israël dispose d'une très longue expérience de l'optimisation de la productivité agricole. Au cours des 25 dernières années, la production agricole en Israël a été septuplée avec seulement une légère augmentation de la consommation d'eau, et cela malgré la sécheresse du climat. De fait, Israël cultive actuellement plus de 40 % de ses légumes et de ses cultures de plein champ dans le désert. Un esprit d'entreprise dynamique a permis aux Israéliens de devenir des agents actifs du progrès plutôt que des victimes passives du hasard. Israël a ainsi encouragé les petits exploitants agricoles à devenir des chefs d'entreprises agricoles. S'ils prospèrent, ils seront en mesure d'investir dans une expansion qualitative de leurs entreprises en offrant à la communauté mondiale une plus grande certitude d'approvisionnement et des produits de meilleure qualité.

44. Le Centre israélien pour la coopération internationale, désigné par le sigle israélien MASHAV, participe activement aux efforts de développement en Afrique en procédant au transfert de connaissances, de technologies et de méthodes à de nombreux partenaires dans tout le continent africain. Des projets portant sur l'amélioration des jeunes plants, des techniques d'amélioration des rendements, des techniques d'irrigation, des pratiques de conservation des ressources naturelles et des technologies après-récolte sont exécutés en partenariat avec des pays en développement et des pays développés, des organismes du système des Nations Unies et de la société civile.

MASHAV accueillera en décembre 2014 un atelier régional sur l'agro-industrie, organisé en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et destiné à autonomiser les femmes rurales. Cet atelier vise à familiariser les participants avec les divers aspects de la planification, de la création et de la gestion de petites entreprises agricoles, en mettant l'accent sur l'adaptabilité des méthodes et des technologies aux conditions locales présentes dans le pays de chaque participant.

45. **M^{me} Aueareechit** (Thaïlande) dit que s'il est vrai que les progrès en vue d'atteindre la cible de l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici 2015, dans le cadre des OMD, doivent être accélérés, la communauté internationale doit pour sa part intensifier sa lutte contre les causes profondes de la faim et de la malnutrition en veillant à ce que la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable continuent d'occuper un rang de priorité élevé dans le programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, la délégation thaïlandaise note avec satisfaction que le rapport du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a parmi ses objectifs celui visant à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

46. La Thaïlande a lancé un cadre stratégique de gestion des aliments pour la période 2012-2016 qui se compose de quatre éléments, à savoir la sécurité alimentaire, la qualité et la sécurité de l'alimentation, l'apprentissage de l'alimentation et la gestion des systèmes. Elle a utilisé pour cela une politique de zonage agricole des grandes exploitations qui contenait des recommandations et des informations scientifiques sur les sols, les types de cultures, l'élevage et la pêche convenant à certaines zones, afin de renforcer les capacités des agriculteurs à produire des denrées et des produits agricoles sains de première qualité. La Thaïlande a également appliqué aux petits exploitants agricoles la notion d'économie de suffisance qui insiste sur une bonne gestion des terres et de l'eau pour des avantages optimaux, ce qui permet aussi bien aux grands qu'aux petits exploitants agricoles de réduire leurs dépenses et l'usage des produits chimiques, pour parvenir en fin de compte à la sécurité alimentaire dans les régions rurales.

47. Bien que la Thaïlande ait déjà réduit de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim, le pays

connaît le double fléau de la malnutrition, sous forme à la fois de sous-alimentation et de surcharge pondérale chez les enfants. Une large place est donc accordée à l'éducation de la population aux besoins nutritionnels appropriés et à la nutrition.

48. Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhor, qui est l'Ambassadrice spéciale du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'alimentation scolaire, a mis en place un programme de déjeuners scolaires dans les régions éloignées afin d'aider les écoles qui manquent de ressources à servir des aliments nutritifs par le biais de projets agricoles portant par exemple sur la culture de légumes et la pisciculture, l'élevage de volailles et d'autres catégories d'animaux sur les terrains qui leur appartiennent. Un projet a récemment été lancé afin d'améliorer les habitudes diététiques des élèves, l'assainissement des locaux scolaires et la gestion de la santé.

49. Des sols sains et fertiles sont indispensables pour la productivité agricole, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. La délégation thaïlandaise se félicite donc qu'il ait été décidé de proclamer 2015 l'Année internationale des sols et le 5 décembre la Journée mondiale des sols.

50. La Thaïlande réclame l'élimination immédiate de toutes les formes de subventions agricoles et autres mesures de distorsion du marché qui ne sont pas conformes aux règles de l'OMC et au Paquet de Bali. Les mesures de distorsion du commerce peuvent nuire gravement au secteur agricole des pays en développement en limitant la capacité de ce secteur à contribuer de manière significative à l'élimination de la pauvreté et à une croissance économique soutenue et bénéfique pour tous, à la sécurité alimentaire et au développement durable.

51. À l'échelon régional, la Thaïlande soutient la Réserve d'urgence de riz ASEAN+3, le premier mécanisme régional de ce type en service dans le monde, qui garantit la sécurité alimentaire pendant les situations d'urgence et les crises, de même que le Système d'information sur la sécurité alimentaire de l'ASEAN, qui permet d'étayer la prise de décisions concernant la sécurité alimentaire dans la région. À l'échelon international, la Thaïlande, qui accueille les bureaux régionaux de la FAO et du PAM pour la région Asie-Pacifique et qui est membre du Conseil de la FAO, collabore étroitement avec ces deux

organisations et souhaite renforcer ses liens de partenariat avec d'autres organes concernés afin de garantir et de promouvoir la sécurité alimentaire.

52. **M. Mawe** (Irlande) dit que l'insécurité alimentaire et la malnutrition se manifestent de diverses manières à travers le monde et ont de nombreuses causes complexes et interdépendantes. La sécheresse, les conflits et la flambée des prix des denrées alimentaires continueront d'avoir des incidences sur la sécurité alimentaire et l'accès à une nourriture suffisante et nutritive. La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition nécessite une double approche fondée sur des interventions et de solides politiques allant de l'échelon local à l'échelon mondial. Les secours à court terme doivent s'inscrire dans une stratégie à long terme visant à réduire la vulnérabilité à la faim et à l'insécurité alimentaire.

53. En 2013, l'Irlande a consacré 20 % du budget national consacré à l'aide à des activités liées à la faim, démontrant ainsi son solide attachement à la lutte contre la faim et la dénutrition. Dans toutes les activités qu'elle mène dans ce domaine, l'Irlande met l'accent sur la qualité des aliments.

54. L'Irlande s'emploie à relever la productivité agricole des petits exploitants pauvres en Afrique subsaharienne, en particulier celle des femmes. Son action porte également sur la dénutrition chez les nourrissons, les enfants et les femmes et encourage la gouvernance et l'encadrement pour réduire la faim à travers le monde. Les petits exploitants agricoles, et plus particulièrement les femmes, doivent être au cœur de toute solution durable du problème de la faim dans le monde. Le soutien aux petits exploitants agricoles aurait une efficacité optimale s'il s'encadrerait dans une approche fondée sur la chaîne de valeur. La recherche agricole en faveur des pauvres, qui devrait aussi être accessible aux petits exploitants pauvres, en particulier aux femmes, devrait bénéficier d'un soutien.

55. L'accès au crédit et aux intrants agricoles doit être amélioré afin de permettre aux petits exploitants de bénéficier des technologies et pratiques nouvelles, et les pratiques agricoles adaptées au climat devraient être soutenues. Les liens entre les petits exploitants agricoles et le secteur privé devraient être encouragés, afin de leur donner accès à des intrants et à des débouchés viables pour l'écoulement de leurs produits excédentaires.

56. Les partenaires dans le domaine de l'aide devraient éviter de s'attacher exclusivement à l'accroissement de la productivité agricole et à de simples mesures de sécurité alimentaire. Il est fréquent que les hausses de la productivité agricole ne se traduisent pas par une amélioration de la situation nutritionnelle à l'échelon des ménages. L'amélioration de la santé et de la nutrition des plus pauvres doit rester l'objectif. Des initiatives de grande envergure, comme celle intitulée « Renforcer la nutrition » que l'Irlande soutient activement, offrent un vrai potentiel pour réduire la dénutrition. Le renforcement de la volonté politique de s'attaquer à la dénutrition dans 54 pays particulièrement touchés est un résultat important. L'Irlande encourage toutes les parties prenantes dans les secteurs concernés à appuyer l'intégration de la nutrition dans toutes leurs activités liées à la sécurité alimentaire afin d'atteindre la sécurité nutritionnelle pour tous.

57. **M. Kohona** (Sri Lanka) rappelle qu'une personne sur huit souffre toujours de sous-alimentation chronique et que l'absence d'une nutrition décente est à l'origine d'environ 45 % de tous les décès chez les enfants de moins de 5 ans à travers le monde. Certains pays ont besoin d'une aide alimentaire extérieure en raison de conflits internes, de mauvaises récoltes, de conditions climatiques et de hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché intérieur, ou d'une combinaison de ces facteurs.

58. Les Sri-Lankais ont été parmi les premiers dans le monde à gérer globalement leurs ressources en eau en construisant des réseaux compliqués de réservoirs et de canaux pour le stockage et l'acheminement de l'eau destinée à l'irrigation et à la consommation humaine. Des réservoirs géants installés dans la zone sèche du pays demeurent la force vive de son agriculture et lui permettent de produire suffisamment de denrées alimentaires pour couvrir les besoins de la population.

59. Au Sri Lanka, 29,7 % de la main-d'œuvre travaille toujours dans l'agriculture. Les subventions versées par le Gouvernement pour l'achat d'engrais ont sensiblement contribué à l'accroissement de la production. Un régime de retraite, des mécanismes d'assurance des récoltes et d'indemnisation en cas de destruction des récoltes ont permis d'assurer la sécurité des exploitants.

60. Avec l'arrivée de la paix en 2009, de nouveaux débouchés se sont ouverts pour l'industrie de la pêche

dans le Nord et l'Est du pays, et ce secteur a continué de prospérer. Selon l'Indice global de la sécurité alimentaire pour 2013, qui porte sur 107 pays, le Sri Lanka se situe à la soixantième place. En mars 2014, le Sri Lanka a livré la première tranche d'un don de 50 000 tonnes métriques de riz au PAM comme nouvelle preuve de son engagement en faveur des efforts internationaux d'élimination de la faim.

61. En 1986, le Gouvernement sri-lankais a élaboré une politique nationale en matière de nutrition. Un programme mis en place en 1973 prévoyait la distribution de compléments alimentaires contenant des protéines et tous les oligo-éléments nécessaires aux femmes enceintes et allaitantes, aux nourrissons et aux enfants âgés de 12 à 59 mois. Un autre programme prévoyait la distribution d'un verre de lait et d'un repas scolaire aux enfants de familles à faible revenu. Les produits laitiers destinés aux nourrissons étaient entièrement exonérés de taxes afin de garantir que les nourrissons bénéficiaient de la nutrition dont ils avaient besoin. Les programmes de promotion de la croissance et de suivi appliqués par le Ministère de la santé ont contribué à améliorer l'état nutritionnel des enfants et à s'attaquer à leur malnutrition. Une intervention communautaire visait à libérer le Sri Lanka de la pauvreté d'ici à 2016 en relevant le statut économique de 700 000 familles et en garantissant la sécurité alimentaire par le biais de l'exploitation de jardins potagers individuels et de la consommation de légumes, de lait et d'œufs produits à la maison.

62. **M. Rimouche** (Algérie) estime que la sécurité alimentaire est inséparable des questions de droits de l'homme, de dignité et d'humanité. Le nombre de personnes qui souffrent de la faim et de malnutrition chronique est scandaleusement élevé. Même si de nombreux pays continuent d'avoir besoin d'une aide alimentaire, ils doivent apprendre à devenir auto-suffisants pour les questions qui relèvent de la sécurité alimentaire.

63. Le développement agricole contribue beaucoup à réduire la faim et la malnutrition et il a créé des emplois, en particulier dans les pays pauvres. La réduction de la faim et la sécurité alimentaire dépendent de la mesure dans laquelle le développement de l'agriculture pourrait devenir le principal instrument d'une revitalisation dynamique et équilibrée des territoires ruraux. L'eau est indispensable pour toute la production agricole, et la pénurie d'eau est un facteur décisif d'insécurité pour des centaines de millions de

personnes à travers le monde. Par le biais d'investissements publics et privés destinés à aider les populations locales, notamment les jeunes, des conditions favorables doivent être créées. Une modernisation des infrastructures et des projets destinés à améliorer la situation des ressources naturelles sont indispensables et pourraient procurer des moyens de subsistance.

64. Les efforts visant à réduire l'insécurité alimentaire ont donné des résultats inégaux. Selon les données de la FAO, le nombre de personnes qui souffrent de la faim en Afrique a augmenté entre 1990 et 2012, et atteint désormais 239 millions. Très peu de pays africains disposent de ressources suffisantes pour faire face à la situation tout en répondant également à leurs besoins de développement à long terme, et nombreux sont ceux qui sont lourdement tributaires de l'aide publique au développement (APD).

65. La croissance agricole doit être durable, préserver la biodiversité et conserver les réserves d'eau, de terres et de poissons. La prévention des crises alimentaires à répétition nécessite une gouvernance internationale de la sécurité alimentaire.

66. En Algérie, l'autosuffisance en matière de sécurité alimentaire est un objectif public considéré comme relevant de la souveraineté nationale. Le Gouvernement a levé près de 13,7 milliards de dollars des États-Unis pour une initiative de renouvellement agricole et de sécurité alimentaire pendant la période 2009-2014 afin d'encourager les investissements privés pour renforcer la sécurité alimentaire et offrir des améliorations durables à la population rurale. Parmi les activités de sécurité alimentaire bénéficiant du financement du Gouvernement figuraient la modernisation des infrastructures de production, l'accroissement de la production des denrées alimentaires de base, la diversification de la production agricole, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des habitants des zones rurales, l'adoption des progrès technologiques par les agriculteurs, la promotion de marchés agricoles stables, le renforcement des capacités et de l'assistance technique. L'Algérie a également contribué à l'instauration de la sécurité alimentaire dans d'autres pays par le biais d'initiatives menées par la FAO.

67. **M. Al Jassar** (Koweït) dit que le Koweït continue de soutenir les pays en développement et les pays les moins avancés pour les aider à atteindre la

sécurité alimentaire. Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, créé en 1961, a récolté 18 milliards de dollars de contributions et financé 931 projets au bénéfice de plus de 100 États. Ce Fonds a consacré plus de 2 milliards de dollars à des projets d'aide au développement agricole, de lutte contre la faim et de soutien à la réalisation des OMD et des objectifs du développement durable. En 2013, le Koweït a accueilli le troisième Sommet afro-arabe, au cours duquel l'une des priorités a été l'insécurité alimentaire.

68. Les effets préjudiciables des changements climatiques font obstacle aux efforts des pays en développement visant à assurer un développement agricole durable et menacent également l'existence des petits États insulaires en développement. Le Qatar a récemment passé une loi sur la protection de l'environnement, notamment la protection de l'atmosphère et du milieu marin. La communauté internationale doit intensifier ses efforts visant à atténuer les effets des changements climatiques.

69. **M. Chandra** (Indonésie) s'inquiète du pronostic du Forum mondial sur la recherche agricole selon lequel, en raison de problèmes structurels complexes et persistants, les mesures de réduction de la faim les plus énergiques laisseraient encore 600 millions de personnes souffrant de faim chronique dans le monde en développement. De nouvelles mesures révolutionnaires s'imposent afin de garantir la sécurité alimentaire et de faire disparaître la faim, notamment en créant de nouveaux partenariats intersectoriels, en renforçant les travaux de recherche pertinents sur l'alimentation et la nutrition et en procédant au transfert de nouvelles technologies, y compris pour améliorer les infrastructures de l'agriculture et de la nutrition. L'absence de volonté politique freine les progrès.

70. Compte tenu de la superficie de plus en plus limitée des terres arables et de la conversion des terres agricoles à d'autres usages, le nouveau Gouvernement indonésien insiste sur la nécessité de regrouper les questions relatives aux mers, à la pêche et aux océans afin de parvenir à une sécurité alimentaire pour tous, tout en tentant d'améliorer les conditions de vie des petits pêcheurs dans l'archipel.

71. Une coopération internationale sera nécessaire pour venir à bout des difficultés structurelles du développement des produits de l'agriculture et de la

pêche, parallèlement à la protection de la biodiversité et des sources stratégiques de denrées alimentaires, afin d'améliorer les débouchés commerciaux pour les produits alimentaires, la valeur ajoutée et les services. Des technologies appropriées et d'un coût abordable pour accroître la production et les capacités agricoles sont nécessaires afin d'augmenter les exportations de produits agricoles, en particulier ceux provenant de petits exploitants. Il importe également de mettre en place des marchés stables et sûrs permettant de disposer d'un système alimentaire durable et résilient et de minimiser les effets d'une volatilité excessive des prix. Les secteurs pertinents nécessitent des investissements et une innovation efficaces. Dans cette perspective, l'Indonésie attache une grande importance aux mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées aux changements climatiques.

72. L'Indonésie fait tout ce qui est en son pouvoir pour réduire le retard de croissance et la malnutrition, qui demeurent deux problèmes importants dans le pays. Une équipe intergouvernementale mixte a été créée pour venir à bout de ces problèmes au moyen de programmes multisectoriels. L'Indonésie attend beaucoup de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, qui sera organisée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé, à Rome, en novembre.

73. **M^{me} El Midaoui** (Maroc) dit qu'il ressort des données statistiques que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ne sera pas réduit de moitié d'ici la fin de 2015. L'Afrique occidentale connaît des crises alimentaires, tandis que la Corne de l'Afrique et le Sahel souffrent de sécheresses récurrentes, qui ont provoqué quelques-unes des pires crises alimentaires de l'histoire récente.

74. Le Maroc, qui est un importateur net de denrées alimentaires, a procédé à une réforme de sa politique agricole en restructurant ce secteur et en redéfinissant ses missions et ses cibles. Un plan mis en place en 2002 a conduit à des progrès sensibles dans la production des denrées alimentaires de base, ce qui à son tour a permis de réduire les importations de produits alimentaires. Compte tenu de l'importance de l'agriculture familiale, qui emploie plus de 40 % de la main-d'œuvre, cette nouvelle politique vise à améliorer la productivité dans l'agriculture et à en faire un secteur à forte valeur ajoutée, ce qui aura pour effet d'améliorer les conditions de vie des petits exploitants. Cette politique est axée sur les femmes rurales et

comprend des projets portant sur la culture des oliviers, des arganiers et du safran. Un soutien et une formation sont offerts aux femmes rurales, avec l'aide de coopératives féminines. En 2012, le Maroc a accueilli une conférence internationale sur les femmes rurales au cours de laquelle des accords sur la promotion et l'autonomisation des femmes rurales ont été signés avec divers ministères, le bureau multipays d'ONU-Femmes à Rabat et le Bureau de la FAO au Maroc.

75. Le Maroc a une politique de la nutrition pour la décennie en cours qui vise à intégrer la nutrition à la politique nationale et à coordonner les mesures relatives à la nutrition afin d'améliorer la santé publique. La FAO a reconnu les efforts réalisés par le Maroc pour éliminer la pauvreté, autonomiser les petits exploitants agricoles, renforcer la capacité de la population à s'adapter aux changements climatiques et à réduire la perte et le gaspillage de denrées alimentaires.

76. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des priorités dans la politique étrangère du Maroc, en particulier en Afrique et dans le monde arabe. Le pays a renforcé sa coopération en matière de sécurité alimentaire avec d'autres pays en développement et a partagé son savoir-faire et son expérience, comme le montrent les projets entrepris dans divers pays et qui portent sur les techniques d'irrigation, la gestion des sols et de l'eau, les précipitations artificielles et la lutte contre les sauterelles.

77. A la suite de la constitution avec la FAO d'un partenariat portant sur la sécurité alimentaire stratégique, le Maroc a signé plusieurs accords tripartites avec la FAO et des pays tiers en Afrique. En septembre 2014, le Maroc a accueilli la neuvième session ordinaire de la Conférence ministérielle sur la coopération dans le domaine de la pêche entre États africains riverains de l'océan Atlantique. Au cours de cette conférence, le Maroc a réitéré sa volonté de partager son expérience de la gestion des pêches et a proposé l'élaboration de programmes régionaux de coopération sur la gestion durable des pêches. En 2013, le Maroc a organisé en collaboration avec la FAO un atelier de sensibilisation aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Le Maroc a déployé d'énormes efforts pour développer la pêche artisanale, en mettant l'accent sur

l'élément humain, dans le dessein d'améliorer les conditions de travail et les revenus pour les pêcheurs.

78. **M. Al-Thani** (Qatar) dit que des millions d'êtres humains souffrent d'insécurité alimentaire, situation critique qui s'aggrave encore en cas de catastrophes naturelles. Les efforts internationaux visant à s'attaquer à la malnutrition et à la pauvreté et à relever les défis de l'instabilité des marchés et des pressions qu'exercent l'environnement et les changements climatiques sont d'une importance capitale. Relancer la production agricole en aidant durablement les petits exploitants contribuerait à éliminer la faim et à protéger le droit de chaque individu à une alimentation suffisante. Il est également nécessaire de s'attaquer au problème du gaspillage.

79. Donner aux femmes, aux collectivités locales et aux petits exploitants les moyens et l'aide qui leur permettront d'avoir accès à la technologie, de renforcer leurs capacités et de partager leurs données d'expérience sont des moyens de s'attaquer aux problèmes liés à l'alimentation. Le Cycle de Doha devrait être mené à bien afin d'ouvrir aux pays en développement l'accès à de nouveaux marchés. Des réformes financières et économiques mondiales s'imposent pour mettre fin aux problèmes que connaissent les pays en développement, notamment dans le secteur agricole. Les pratiques agricoles doivent être durables et écologiquement saines afin de protéger des vies humaines.

80. Dans la Constitution du Qatar, une attention particulière est accordée aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire. Le Gouvernement a régulièrement réaffirmé l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ainsi que de leurs liens avec l'eau, la santé, la pauvreté, le climat et l'énergie, notamment dans le contexte du cadre de développement pour l'après-2015. L'agriculture est au cœur de la réalisation des objectifs de développement durable. Les pays en développement ont besoin d'une aide pour mettre en œuvre les politiques relatives à la dégradation des terres et à la désertification. Le Qatar a créé un partenariat mondial pour lutter contre la désertification et protéger l'environnement de manière à réduire les effets des changements climatiques, du déficit de ressources en eau et de la sécheresse.

81. Le Gouvernement du Qatar est convaincu de la nécessité de garantir le droit à la nutrition pour tous les citoyens et s'efforcera par tous les moyens de renforcer

l'accès à ce droit fondamental et libérer les individus de la faim. La nutrition doit être assurée pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les collectivités locales. Les efforts visant à appuyer les pratiques agricoles durables et la biodiversité doivent aussi tenir compte des politiques nationales de développement.

82. **M. Emvula** (Namibie) dit que la majorité de la population en Namibie vit dans les zones rurales, où les moyens d'existence dépendent principalement de l'agriculture. La Namibie est vulnérable aux pénuries alimentaires. Le pays compte environ 221 000 ménages ruraux, dont 84 000 sont considérés comme pauvres. L'agriculture de subsistance nourrit environ 48 % des ménages ruraux, tandis que le pays et l'ensemble de la région connaissent des problèmes tels que les graves effets des changements climatiques, le manque d'eau et la dégradation des terres.

83. Le Gouvernement soutient l'agriculture, qui est l'un de ses secteurs stratégiques. Le Ministère de l'agriculture, de l'eau et des forêts a pour mission de promouvoir, développer, gérer et utiliser les ressources agricoles, hydriques et forestières, ce qui englobe la diversification des pratiques et des produits agricoles, la création d'emplois, l'amélioration de la compétitivité et l'expansion des marchés locaux, régionaux et internationaux. Des initiatives connexes visent à améliorer le cadre réglementaire de promotion des normes de salubrité des aliments et de garantie de la sécurité alimentaire.

84. Afin de relancer la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire nationale, la Namibie a encouragé la mécanisation de l'agriculture, la création d'un système compétitif de financement qui embrasserait l'acquisition de terres et le financement des intrants agricoles, l'assurance des récoltes et l'acquisition des technologies appropriées par les exploitants agricoles. La formation des petits exploitants à l'agriculture de conservation a donné des résultats exceptionnels.

85. Les politiques commerciales et macroéconomiques qui désavantagent les exportations agricoles des pays en développement sont une source de préoccupation. Les échanges internationaux devraient être encouragés. L'intégration régionale est un outil de mondialisation fondé sur un système d'échanges multilatéraux universel, réglementé, ouvert, non-discriminatoire et équitable qui favorise le développement durable. Le

Cycle de négociations de Doha devrait aboutir à des résultats axés sur le développement.

86. La Namibie invite la communauté internationale à promouvoir et faciliter l'accès à la mise au point, à l'acquisition, au transfert et à la diffusion de technologies et du savoir-faire correspondant pour les exploitants agricoles des pays en développement, ainsi qu'à une assistance technique et financière accrue afin de renforcer les capacités nationales d'innovation par le biais de la recherche et du développement.

87. Le réchauffement planétaire et le changement climatique représentent toujours une menace pour les systèmes de production alimentaire et la sécurité alimentaire. Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole est très vulnérable aux effets des changements climatiques. À cet égard, la Namibie note avec inquiétude les conséquences préjudiciables de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des terres et de l'appauvrissement de la biodiversité dans le monde en développement, notamment en Afrique, imputables aux changements climatiques. Une gestion durable des terres s'impose, notamment sous la forme de bonification de terrains arides et dégradés pour la production agricole.

88. Un fort pourcentage de femmes travaillent dans l'agriculture de subsistance en Namibie, apportant ainsi une énorme contribution à la sécurité alimentaire et au développement économique. L'aspect genre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire devrait être intégré aux programmes de développement nationaux et internationaux.

89. **M. Huraimel** (Émirats arabes unis) souligne la nécessité d'éliminer la faim une fois pour toutes et de garantir une alimentation et une nutrition suffisantes pour 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050. Cela nécessitera l'adoption d'une stratégie mondiale d'ensemble pour élargir les systèmes et les programmes de protection sociale et contrôler la volatilité des prix des denrées alimentaires de base. Les Émirats arabes unis s'emploient à promouvoir la sécurité alimentaire, notamment en encourageant l'agriculture familiale et son rôle dans la production de vivres. Pour faire face aux besoins croissants du monde, les efforts de tous les petits agriculteurs devront être coordonnés. Les petits exploitants doivent s'attacher à accroître la productivité afin de pouvoir être compétitifs avec l'agriculture commerciale.

90. Des milliards de personnes consacrent entre la moitié et les trois-quarts de leurs revenus à la nourriture. Le déficit d'eau et les surfaces limitées disponibles pour l'agriculture aggravent le problème de la sécurité alimentaire. Compte tenu des superficies restreintes qui se prêtent à la culture dans les Émirats arabes unis, le pays s'est orienté vers l'aquaculture et l'agriculture biologique et réalise des travaux de recherche en vue d'améliorer les sols et les rendements agricoles. Il a des partenariats avec des pays dotés de ressources agricoles plus abondantes en vue de réaliser des projets sur leurs terres. Il cherche à créer une industrie nationale de traitement des denrées alimentaires qui permettrait de répondre aux besoins nationaux et réaliserait par la suite des exportations à destination de marchés arabes et régionaux, ce qui représenterait une étape sur la voie de la sécurité alimentaire régionale.

91. **M. Mamadou Coulibaly** (Burkina Faso) dit que le droit à l'alimentation, qui est énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, est encore loin d'être respecté, en raison des conséquences des changements climatiques et de la situation économique actuelle, dans laquelle la spéculation financière a conduit à une flambée des prix.

92. Les Cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, qui sont énoncés dans la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, fournissent une base stratégique pour une action coordonnée par toutes les parties prenantes, mais aussi une double approche pour lutter contre la faim.

93. Pays sans littoral situé dans le Sahel, le Burkina Faso est, comme d'autres pays en développement, vulnérable aux risques liés au climat. Des facteurs physiques, technologiques et socioéconomiques limitent son développement agricole. L'agriculture familiale de subsistance est le modèle agricole dominant au Burkina Faso. Le nombre de personnes travaillant dans le secteur agricole est passé d'environ 8,3 millions en 1993 à plus de 13 millions en 2008, ce qui représente une progression de 3,09 % par an. La pêche contribue également à la sécurité de l'alimentation et de la nutrition dans le pays et offre un potentiel de croissance.

94. Les petits exploitants agricoles sont un élément essentiel du développement économique et social au Burkina Faso. Dans le cadre des OMD, des mesures ont été prises en vue d'accroître la résilience des petits

exploitants agricoles par le biais des savoirs traditionnels. Cette formule a ouvert des possibilités pour la pleine participation des agricultrices, optimisant ainsi les ressources humaines tout en préservant le tissu social des collectivités locales et en redynamisant les économies locales.

95. L'insuffisance des ressources financières au Burkina Faso a freiné les investissements dans le secteur agricole. Des réformes structurelles de grande envergure sont en cours et ont déjà conduit à l'adoption d'une politique de promotion des investissements étrangers directs, de déréglementation des prix des marchandises autres que le carburant, de révision de l'ensemble du cadre juridique et réglementaire des investissements, et de renforcement des droits et des garanties dont bénéficient les investisseurs.

96. Afin de mobiliser des ressources financières supplémentaires au service de l'économie nationale, le Gouvernement a formulé une politique visant à créer des zones de croissance et de compétitivité dans les villes ou les centres urbains autour d'un thème spécifique à fort potentiel, comme par exemple l'agriculture, l'industrie et la technologie, les services ou l'extraction minière.

97. Bien que la politique agricole nationale se soit avérée fructueuse, la crise humanitaire au Sahel risque d'avoir des effets préjudiciables sur la sécurité alimentaire. Le Burkina Faso a reçu près de 60 000 réfugiés venus de la sous-région. Il est essentiel que la communauté internationale examine la situation, qui menace la survie de 18 millions de personnes.

98. Afin de garantir le développement d'une agriculture autarcique et la sécurité alimentaire, les acteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage doivent être mieux organisés, faire preuve de plus d'esprit d'entreprise et se montrer plus productifs. Plus de cohérence s'impose dans la politique que les différents États appliquent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

99. **M^{me} Derderian** (États-Unis d'Amérique) dit qu'en tant que premier donateur d'aide alimentaire au niveau international, les États-Unis sont fermement en faveur d'objectifs distincts en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, mais aussi concernant les océans. Le programme de développement pour l'après-2015 représente l'occasion unique, pour toute une génération, d'éliminer l'extrême pauvreté. Les États-

Unis sont déterminés à officialiser un programme axé sur des priorités amples et durables et leur impact.

100. Les États-Unis consacrent chaque année 2 milliards de dollars à l'aide d'urgence à l'agriculture. L'initiative « Vivres pour la paix » a permis d'envoyer 1,1 million de tonnes métriques d'aide alimentaire, d'une valeur estimée à 1,4 milliard de dollars, à destination de 46 pays en 2013. Les États-Unis ont également déboursé 2,2 milliards de dollars en application de la Déclaration sur la sécurité alimentaire faite à L'Aquila dans le cadre du Groupe des Huit (G-8).

101. Les États-Unis sont déterminés à collaborer avec toutes les parties prenantes afin de tirer parti de toutes les formes de compétences et de ressources disponibles. Ils appuient des partenariats innovants, comme par exemple la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui a permis de réunir plus de 7 milliards de dollars d'investissements privés destinés à soutenir l'agriculture dans certains pays d'Afrique en apportant un appui aux petits exploitants et en réduisant la pauvreté et la faim. Quel que soit le nombre de partenaires et de parties prenantes, la prise en main par les pays concernés est indispensable pour la réussite du développement agricole. Dans ce cas, des résultats concrets et durables peuvent être obtenus, les programmes sont conçus en fonction de leurs points forts et de leurs besoins, et les nouvelles ressources sont partagées dans un esprit de transparence et de collaboration.

102. À la quarante et unième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, les États-Unis se sont associés à d'autres pays pour approuver les Principes d'un investissement responsable dans l'agriculture au service du développement durable, qui contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Parallèlement aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, ces principes non contraignants constituent de puissants nouveaux outils permettant de guider et de faciliter les investissements nécessaires pour éliminer la faim et l'extrême pauvreté par le biais d'une croissance économique intelligente axée sur l'agriculture.

103. Des travaux de recherche montrent qu'une bonne nutrition pendant la période de 1 000 jours comprise entre le début de la grossesse d'une femme et le

deuxième anniversaire de son enfant est d'une importance capitale pour sauver des vies et améliorer le développement physique et cognitif pendant toute la durée de la vie. « Feed the Future » est une initiative lancée par les États-Unis et qui a permis en 2013 d'aider plus de 12,5 millions d'enfants au moyen d'interventions portant sur la nutrition et d'aider également près de 7 millions d'agriculteurs et de producteurs de denrées alimentaires par le biais de technologies nouvelles et de pratiques de gestion.

104. Il est probable qu'à partir de 2050, la demande de produits agricoles progressera de 14 % par décennie, tandis que les rendements diminueront en raison des changements climatiques, ce qui se répercutera sur les prix des denrées alimentaires. Les États-Unis et d'autres partenaires ont récemment lancé l'Alliance mondiale pour une agriculture adaptée au climat afin d'accélérer la mise en œuvre de pratiques agricoles allant dans ce sens.

105. Le Secrétaire d'État John Kerry a accueilli en 2014 la conférence « Our Ocean », qui a suscité des engagements estimés à plus de 1,8 milliard de dollars au faveur de la protection des océans contre la surexploitation, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, la pollution des mers et l'acidification des océans. Le Chili a accepté d'accueillir une deuxième conférence sur la question en 2015.

106. **M. Tang** Kuancheng (Chine) dit que le développement agricole mondial a enregistré des progrès et que le rapport entre l'offre et la demande de nourriture dans le monde s'est amélioré. Il n'y a toutefois pas eu d'avancées marquantes sur le plan de la production alimentaire mondiale. La demande mondiale de sécurité alimentaire demeure forte, et une personne sur dix continue de souffrir de la faim.

107. L'étape suivante consistera à assurer en priorité une offre alimentaire adéquate. Il est capital que les pays, en particulier les pays en développement, améliorent leur infrastructure agricole, augmentent les intrants, viennent à bout des goulets d'étranglement dans la production alimentaire et accroissent leur résilience. Des efforts s'imposent pour accroître la production agricole et l'autosuffisance. Par ailleurs, il faudra créer des conditions favorables aux investissements privés dans l'agriculture, mais aussi un climat commercial favorable à l'agriculture. La communauté internationale doit lutter contre le protectionnisme commercial sous toutes ses formes.

108. Le Cycle de négociations de Doha devra aboutir à un résultat positif et un système commercial international juste, équitable, durable et stable devra être mis en place pour les produits agricoles. La réglementation financière internationale devrait être révisée et la spéculation liée aux produits agricoles devrait être supprimée. La sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition sont des questions qui devraient être intégrées au cadre de développement pour l'après-2015.

109. En tant que pays ayant la plus forte population et la plus grande consommation de produits alimentaires dans le monde, la Chine considère comme une priorité le fait de nourrir ses 1,3 milliard d'habitants. Elle a toujours défendu de principe de l'autosuffisance en matière de production alimentaire et continue de renforcer le rôle fondamental de l'agriculture. Avec 9 % des terres arables et 6,5 % des ressources d'eau douce disponibles dans le monde, la Chine nourrit 20 % de la population mondiale. Le pays est devenu prospère et a réussi à éliminer la pauvreté et la faim plus tôt que prévu.

110. Depuis 2004, la production alimentaire a augmenté pendant 10 années successives. Le Gouvernement chinois a la conviction qu'à long terme, il pourra assurer la sécurité alimentaire au moyen de la production nationale. La Chine participe activement aux activités internationales visant à éradiquer la pauvreté et à éliminer la faim, y compris dans les pays d'Afrique. Elle a construit des douzaines de centres de démonstration et envoyé des centaines d'experts et de techniciens agricoles dans d'autres pays pour les aider, notamment en formant des milliers de spécialistes agricoles à l'étranger.

111. **M. Ibrahim** (Malaisie) dit que la Malaisie a pour objectif d'entrer dans la catégorie des pays à revenu élevé et d'avoir une économie fortement productive d'ici 2020. Le développement durable de l'agriculture et la sécurité alimentaire forment les bases de l'inclusion nationale, l'un des grands principes dont s'inspire la politique du Gouvernement. Les plans destinés à transformer l'économie nationale comportent des initiatives de promotion de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire. Ces initiatives sont conformes aux grands préceptes du nouveau modèle économique : sécurité alimentaire, création de richesse et inclusion. Une politique agro-alimentaire nationale pour la période 2011-2020 vise à garantir à la population un approvisionnement

alimentaire adéquat et à faire de l'industrie agro-alimentaire nationale un secteur compétitif et viable en augmentant les revenus des agriculteurs et des producteurs locaux de produits alimentaires.

112. Parmi les mesures visant à atténuer les effets des changements climatiques sur la production agricole figurent l'utilisation de variétés végétales résistant à la sécheresse, la modification de la saison d'épandage des engrais afin de maintenir le rendement et la qualité, et d'améliorer le contrôle des parasites, des maladies et des mauvaises herbes grâce au recours à des variétés résistantes et à la gestion de l'eau et de l'irrigation.

113. La sécurité alimentaire devrait être une priorité de l'aide internationale. La Malaisie espère que les pays développés renforceront leur engagement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

114. **M^{me} Nguyen** Phuong Nga (Viet Nam) dit que 70 % de la population du Viet Nam vit dans des zones rurales. Bien que le secteur agricole se rétrécisse, il représente encore près de 20 % du produit intérieur brut (PIB). Le Viet Nam, qui à une époque était tributaire des importations de denrées alimentaires, est devenu l'un des principaux pays exportateurs de ces produits, puisqu'il fournit environ un cinquième des exportations mondiales de riz.

115. Un solide engagement politique en faveur du développement agricole et rural et une élimination générale de la pauvreté sont indispensables pour mener des politiques énergiques englobant les divers aspects du développement de l'agriculture ainsi que de la disponibilité, de l'accessibilité et de la résilience des denrées alimentaires. L'attribution de terres aux ménages agricoles et la reconnaissance des droits d'utilisation des terres ont incité les agriculteurs à accroître la productivité. Les investissements sont également très importants. Des banques rurales ont accordé plus de crédits aux petits exploitants pour leur permettre d'investir dans la production agricole, et des investissements publics dans des travaux d'infrastructure, en particulier dans le domaine de l'irrigation, ont contribué à donner une impulsion à la croissance.

116. Des systèmes de sécurité sociale et des programmes de réduction de la pauvreté ciblés sur les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables s'imposent. La pauvreté et les privations sont les causes profondes de la faim et de l'insécurité

alimentaire, et limitent également l'accès à la nourriture. Une distribution efficace a aussi son importance.

117. Des systèmes d'alerte rapide, des mécanismes de partage de l'information, des investissements adéquats dans la préparation aux catastrophes et dans les plans d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques sont nécessaires pour garantir en permanence, y compris pendant les crises, la résilience du secteur agricole et la sécurité alimentaire de la population.

118. Le Viet Nam dispose d'un plan de restructuration du secteur agricole dans lequel l'accent est placé sur la nécessité pour le Gouvernement de cesser d'être le principal fournisseur pour devenir le facilitateur des investissements et des services fournis par d'autres intervenants, y compris en matière de recherche-développement, de transfert de technologies, de réglementation des marchés fonciers, de création de conditions favorables pour l'agro-industrie, la fourniture d'informations et la prestation de services pour permettre à d'autres de gérer la production et les risques commerciaux.

119. **M. Coulibaly** (Mali) dit que l'économie du Mali est fondée sur l'agriculture, qui emploie 80 % de la population apte à travailler et fournit entre 40 et 45 % du PIB. La petite exploitation familiale, généralement en retard en matière d'innovation, est le principal modèle agricole. Parmi les problèmes rencontrés figurent la gestion de l'attribution des terres, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les zones rurales, la mauvaise gestion de l'eau, l'accès limité au crédit pour les producteurs agricoles et l'insuffisance des qualifications parmi les producteurs agricoles.

120. Le Mali s'emploie à intégrer les progrès technologiques dans les systèmes agricoles, à promouvoir la mécanisation et à faire une plus large place à la transformation des produits dans le secteur agricole. Le Gouvernement ambitionne de faire du Mali l'un des principaux producteurs de viande, de produits laitiers et de poissons d'eau douce, mais aussi le grenier à blé, de l'Afrique de l'Ouest. Il se propose également de moderniser l'agriculture d'une manière compatible avec la préservation de l'environnement, en parallèle avec l'engagement de la communauté internationale de relever les défis que posent les changements climatiques.

121. Une nouvelle loi sur l'agriculture et la politique de développement de l'agriculture vise à parvenir à la souveraineté alimentaire et à faire de l'agriculture le moteur de l'économie nationale. Le Président est à la tête d'un conseil agricole composé de représentants des secteurs public et privé et de la société civile, qui est chargé d'assurer le suivi de l'application de cette loi.

122. Le Gouvernement malien a décidé d'allouer 15% du budget national à l'agriculture en 2015. La construction d'usines de montage de tracteurs, des dispositions visant à stabiliser l'occupation foncière et les subventions pour l'achat de moyens de production font partie des mesures qui ont été prises pour promouvoir la croissance du secteur agricole.

123. En dépit de toutes ces mesures, les crises alimentaires persistent et le nombre de personnes qui n'ont pas un approvisionnement alimentaire adéquat atteint désormais le chiffre de 1,5 million environ. L'insécurité alimentaire est étroitement liée à la pauvreté, qui touche 43,6 % de la population et dont la prévalence est particulièrement marquée dans les zones rurales. Une politique nationale de sécurité alimentaire a été adoptée en 2003. Le Gouvernement a également adopté un programme décennal sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour venir à bout de la faim et garantir la sécurité alimentaire à l'échelle nationale d'ici 2017, et cela dans le respect de la problématique hommes-femmes et de la justice sociale.

124. La situation de la nutrition dans le pays reste préoccupante, compte tenu du nombre d'enfants qui souffrent de malnutrition aigüe. La sécurité de la nutrition va bien au-delà de l'accès à une nourriture suffisante, nécessitant l'accès indispensable à de l'eau potable, à l'hygiène et à des services d'assainissement, à des soins de santé de qualité, à une sécurité alimentaire améliorée pour les ménages et à de bonnes pratiques nutritionnelles.

125. En 2013, le Gouvernement malien a adopté une politique nationale de la nutrition qui a mis en place des plans d'action quinquennaux, dont le premier a été adopté en 2014. Le Mali s'efforce ainsi de garantir à l'ensemble de sa population le respect du droit à une alimentation adéquate.

126. La séance est levée à 12 h 55.